

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Xavier de Haller ; Thérèse de Meuron ; Marie Deveaud ; Sarah Frund ; Fabrice Ghelfi ; Nicolas Gillard ; Diane Gilliard ; Albert Graf ; Evelyne Knecht ; Gilles Meystre ; Sophie Michaud Gigon ; Philippe Mivelaz ; Rebecca Ruiz ; Yvan Salzmman ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : André Gebhardt ; Paul Kahumbu Ntumba ; Francis Pittet.

Membres présents	81
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 50, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/ préavis
2009/14**

Locaux pour orchestres de jeunes à la Borde 49 bis.

Rapporteur : M. Olivier Martin (LE)

Discussion

Roland Rapaz (SOC).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, accepte les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter la création de nouveaux locaux de musique dans les sous-sols de l'immeuble de la Borde 49 bis ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissements du patrimoine administratif de Fr. 500'000.- pour réaliser ces travaux ;
3. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus par la rubrique 5610.331 du budget du Service jeunesse et loisirs à raison de Fr. 50'000.- ;
4. de faire figurer sous la rubrique 5610.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous le chiffre 2).

**Rapport s/ préavis
2009/17**

Gymnaestrada 2011. Aide financière en faveur du comité d'organisation de la World Gymnaestrada Lausanne 2011 – 10 au 16 juillet 2011.

Rapporteur : M. Yves Ferrari (Les Verts)

Discussion

Jean Tschopp (SOC) ; Maurice Calame (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Alain

Hubler (AGT) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, accepte les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'autoriser la Municipalité à accorder une subvention de Fr. 500'000.– au Comité d'organisation de la World Gymnaestrada Lausanne 2011 ;
2. d'autoriser la Municipalité à accorder à ce Comité une garantie de couverture de déficit de Fr. 500'000.– ;
3. de prendre acte que ces sommes sont provisoirement libérées sous forme de prêt immédiat, sans intérêt et sans garantie, en faveur du Comité d'organisation de la World Gymnaestrada Lausanne 2011 et seront inscrites au budget de fonctionnement 2011, portant ainsi l'aide financière de la Ville à un maximum potentiel d'un million de francs.

**Rapport s/ préavis
2009/12**

Immeuble rue de Genève 57 à Lausanne, Arsenic – centre d'art scénique contemporain. Rénovation de l'enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs généraux de sécurité, surélévation de la toiture du corps central et réaffectation des locaux. Demande d'un crédit d'étude.

Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)

Discussion

Guy Gaudard (LE) ; Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Roland Rapaz (SOC) ; Laurent Guidetti (SOC) ; Silvia Zamora, directrice de la culture, logement et patrimoine (CLP) ; Philippe Jacquat (LE) qui demande le renvoi de la votation ; Silvia Zamora, directrice CLP ; Philippe Jacquat (LE) ; Silvia Zamora, directrice CLP.

La demande de renvoi du vote étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président déclare que la discussion sera reprise lors de la prochaine séance.

Rapport s/ motion

Motion de Mme Florence Germond et consorts :
« Pour des achats publics équitables. »

Rapporteur : M. Maurice Calame (LE)

Discussion

Florence Germond (SOC) ; Philippe Jacquat (LE).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, sans avis contraire mais avec 15 abstentions, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

Rapport s/ rapport-préavis 2008/62

Réponse au postulat de M. Thomas Hottinger « Pour plus de transparence lors de l'abattage des arbres sur la commune de Lausanne »

Rapporteuse : Mme Sandrine Junod (UDC)

Discussion

Roland Ostermann (Les Verts) ; Guy Gaudard (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement (SSE) ; Philippe Jacquat (LE) ; Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Jean-Christophe, directeur SSE.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité moins une douzaine d'abstentions, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accepter la réponse municipale au postulat de M. Thomas Hottinger « Pour plus de transparence lors de l'abattage des arbres sur la commune de Lausanne ».

Rapport s/ postulat

**Postulat de M. Claude-Alain Voiblet :
« Défibrillation rapide et mise en place d'un réseau
de premiers répondants. »**

Rapporteur : M. Stéphane Michel (SOC)

Discussion

Jean-François Cachin (LE) ; Solange Peters (SOC).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, avec 6 avis contraires et 6 abstentions, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/ motion

**Motion de M. Alain Hubler et consorts :
« Du gaz ? De l'air ! (bis) »**

Rapporteur : M. André Mach (SOC)

Discussion

Jean-François Cachin (LE) ; Jean Meylan (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Vincent Rossi (Les Verts).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

Rapport s/ projet de règlement

Projet de règlement de M. David Payot :
« Pour que le Conseil communal puisse prendre de (bonnes) résolutions ! »
Rapporteuse : Mme Marlène Bérard (LE)

Discussion

David Payot (AGT) ; Françoise Longchamp (LE) ; Jean Tschopp (SOC) ; David Payot (AGT).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, avec 4 avis contraires et 6 abstentions, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce projet de règlement.

Rapport s/ rapport-préavis 2009/5

Réponse au postulat de M. Roland Rapaz
« De l'eau pour se désaltérer et se rincer les mains sur les places du centre-ville »
Rapporteur : M. Maurice Calame (LE)

Discussion

Roland Rapaz (SOC).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Roland Rapaz :
« De l'eau pour se désaltérer et se rincer les mains sur les places du centre-ville ».

Motion

de M. Jean-François Cachin (LE) et consorts : « Oui à une centralisation des activités sportives de tirs à Vernand. »

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi à une commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Postulat

de Mme Françoise Longchamp (LE) et consorts : « Comment mieux faire connaître les produits du terroir des domaines communaux. »

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi à une commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat de Mme Florence Germond : « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial. »

Discussion préalable Florence Germond (SOC) ; Martine Fiora-Guttmann (LE) qui demande le renvoi à une commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Motion de M. Francisco Ruiz Vazquez (SOC) et consorts pour des statuts respectueux de la Constitution vaudoise.

Discussion préalable Francisco Ruiz (SOC) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Serge Segura (LE).

Le renvoi en commission n'étant pas demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer cette motion directement à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

Motion de M. Jacques Pernet (LE) et consorts : « Ports d'Ouchy et de Vidy : nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ? ».

Discussion préalable Jacques Pernet (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports qui demande le renvoi à une commission.

La motion est dès lors renvoyée à une commission.

Interpellation de M. Jean-Yves Pidoux (Les Verts) sur l'application de la nouvelle Loi cantonale sur l'exercice de la prostitution.

Discussion Yves Ferrari (Les Verts).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Interpellation de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Les ressources non renouvelables sont-elles digestes ? ».

Discussion Vincent Rossi (Les Verts).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Interpellation

de Mme Françoise Longchamp (LE) et consorts : « Lausanne : supérette de la coke. »

Discussion

Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Interpellation

de M. Nicolas Gillard (LE) et consorts : « Cambriolage, une spécialité lausannoise ? »

Discussion

Nicolas Gillard (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Interpellation

de M. Cédric Fracheboud (UDC) et consorts : « 3000 logements oui, mais à quel prix ? »

Discussion

Cédric Fracheboud (UDC) ; Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Motion d'ordre
Dépôt

Solange Peters (SOC) dépose une motion d'ordre demandant une suspension de séance.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président la soumet à discussion.

Discussion sur la motion d'ordre

Jean-Luc Chollet (UDC) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Raphaël Abbet (UDC) ; Philippe Jacquat (LE).

Vote sur la motion d'ordre

Le Conseil, à une forte majorité, avec un avis contraire et 5 abstentions, **accepte** la motion d'ordre.

Dès lors, le président suspend la séance pour 30 minutes et la reprendra à 23h30.

Motion d'ordre

Solange Peters (SOC) dépose une seconde motion d'ordre demandant que la

Seconde partie de la 20^{ème} séance du mardi 30 juin 2009

<i>Dépôt</i>	discussion sur le préavis 2009/12 « Immeuble rue de Genève 57 à Lausanne, Arsenic – centre d’art scénique contemporain. Rénovation de l’enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs généraux de sécurité, surélévation de la toiture du corps central et réaffectation des locaux. Demande d’un crédit d’étude. » soit reprise dans une séance de relevé, soit le mercredi 1 ^{er} juillet 2009, dès minuit. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président la soumet à discussion.
<i>Discussion sur la motion d’ordre</i>	Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Marlène Bérard (LE)
<i>Vote sur la motion d’ordre</i>	Le Conseil, à l’unanimité, accepte la seconde motion d’ordre. Dès lors, la discussion sur le préavis 2009/12 sera reprise dans une séance de relevé, soit le 1 ^{er} juillet 2009 dès minuit.
Motion d’ordre <i>Dépôt</i>	_____ <u>Solange Peters (SOC) dépose une troisième motion d’ordre</u> demandant que le Bureau légal sortant soit autorisé à présider la séance de relevé. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président la soumet à discussion.
<i>Discussion sur la motion d’ordre</i>	Martine Fiora-Guttman (LE)
<i>Vote sur la motion d’ordre</i>	Le Conseil, à l’unanimité, accepte la troisième motion d’ordre. Dès lors, le bureau légal sortant, en particulier son président, présidera la discussion sur le préavis 2009/12 lors de la séance de relevé, le 1 ^{er} juillet 2009 dès minuit.
Discours de clôture	_____ de M. Claude Bonnard, président. _____
Clôture	_____ La séance est levée à 24 h 00. _____
	Le président : La secrétaire :